

Dossier de Presse

JMZH 2016

Sommaire

<i>Au plan national et régional</i> _____	2
Une journée Mondiale pour les Zones Humides _____	2
Plus de 100 manifestations en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse _____	2
Petit rappel concernant la convention de Ramsar. _____	3
L'esprit des Journées Mondiales pour les Zones Humides. _____	3
<i>Au niveau local</i> _____	4
Les journées Mondiales avec RIVAGE, autour de l'étang de Salses-Leucate _____	4
RIVAGE _____	6
Programme des JMZH 2016 _____	8
Ressources et contacts _____	9

Au plan national et régional

Une journée Mondiale pour les Zones Humides

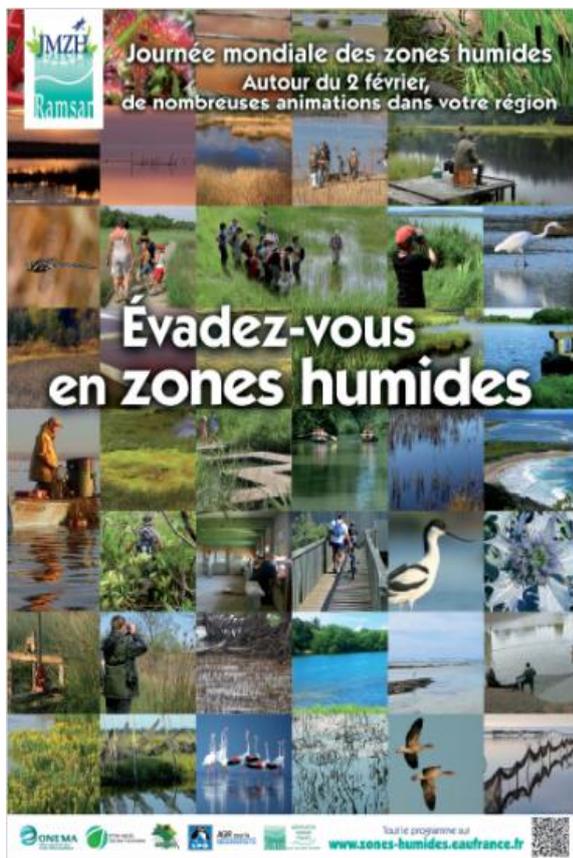


Etangs, lagunes, marais salants, mares, ruisseaux, tourbières, vallées alluviales... Ces zones humides ont leur journée mondiale. Elle a lieu le 2 février, date anniversaire de la «Convention de Ramsar», du nom de la ville d'Iran où cette convention internationale a été signée le 2 février 1971, par 168 pays pour la conservation et la gestion durable des zones humides.



Plus de 100 manifestations en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse

Pour la 12^{ème} année consécutive en Méditerranée, tous les acteurs des zones humides se mobilisent autour du 2 février 2016 pour faire découvrir, aux petits comme aux grands, les richesses des lagunes, des marais littoraux, des cours d'eau...



Des sorties, ateliers, expositions, conférences, journées portes ouvertes, actions culturelles, visites de chantiers, dégustations de produits, points d'observation... sont proposés à destination de tous : grand public, familles, élus, socioprofessionnels, scolaires, etc. L'an dernier, près d'un quart des animations nationales ont eu lieu en Méditerranée !

Chaque année la convention propose un thème global. Cette année c'est « les zones humides pour notre avenir ». Une occasion idéale pour exprimer l'importance des zones humides aux jeunes générations, puisque ce sont eux qui seront les acteurs du futur.

En quoi les zones humides sont-elles indispensable pour l'avenir ? Quels sont les services rendus par ces habitats ? Qui sont les acteurs de la gestion de ces milieux et de la ressource en eau ? Comment concilier les différents usages sans porter atteinte à l'eau et aux milieux naturels ? Autant de questions pour lesquelles vous trouverez des réponses lors de cette manifestation...

Cette manifestation est coordonnée en Méditerranée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (la Tour du Valat et le Conservatoire des Espaces Naturels LR) et animée localement par les gestionnaires des zones humides, des lagunes, les structures d'éducation à l'environnement, les scientifiques et associations partenaires des activités. Accessibles à toute la famille, vous retrouverez sur chaque territoire des animations qui présentent les richesses des zones humides. La promotion de ces journées est réalisée avec le soutien de : l'EUROPE, l'ONEMA, l'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE ET CORSE, le MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE (DREAL PACA), le CONSEIL REGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, les CONSEILS GENERAUX DES BOUCHES-DU-RHONE, DE L'HERAULT, DU GARD ET DU GROUPE ACCOR.

Petit rappel concernant la convention de Ramsar.

La convention sur les Zones Humides (RAMSAR, Iran, 1971) et la journée mondiale des zones humides. La reconnaissance de l'importance des zones humides a donné lieu, le 2 février 1971, à la signature d'une convention lors d'une conférence dans la ville iranienne de Ramsar.

Un des premiers traités internationaux de protection de l'environnement, c'est également le seul traité sur l'environnement de portée mondiale qui soit consacré à un écosystème particulier.

La convention a apporté une première définition des zones humides. Par ailleurs elle a pour mission : « la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ».

Elle compte actuellement 168 pays signataires; plus de 2000 zones humides (soit environ 208 millions d'hectares) désignées « site Ramsar » à travers le monde.

En ratifiant cette convention en 1986, la France s'est engagée comme les autres parties contractantes à promouvoir la gestion et l'utilisation rationnelle des zones humides et à désigner des zones humides d'importance internationale. 43 sites Ramsar ont été désignés par la France, dont six sont situés en Languedoc-Roussillon et en Provence Alpes Côte d'Azur.



Pourquoi le thème « Les zones humides pour notre avenir »?

Pour en savoir plus : <http://www.ramsar.org/activity/world-wetlands-day-2016>

Plus d'informations sur le programme de l'évènement : <http://www.pole-lagunes.org>

Retrouvez aussi toutes les animations en Méditerranée et sur tout le territoire français sur le Portail national Zones humides : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/espace-visiteurs>

CONTACT PRESSE en Languedoc-Roussillon : Magali BOYCE – 04 67 02 21 28 – pole.lagunes.lr@cenlr.org

L'esprit des Journées Mondiales pour les Zones Humides.

Cet évènement est l'occasion de faire découvrir les zones humides en vue d'améliorer leur prise en compte et de concourir au maintien de leur qualité, voire à leur sauvegarde. L'esprit des JMZH s'inscrit dans une démarche d'échange, de communication et de sensibilisation.

La gestion de l'eau, reste un sujet essentiel, lié aux activités humaines: agricoles, touristiques, socio-économiques et d'urbanisation.

L'eau et ses circuits physiques (cours d'eau, aiguilles...) sont souvent mal considérés par un grand nombre et parfois même utilisés comme exutoire de déchets anthropiques. De même l'utilisation croissante de produits domestiques, pharmaceutiques et industriels conditionne un traitement de l'eau toujours plus complexe rendant peu efficace des technologies de traitement obsolètes.

Aujourd'hui, conscients que la gestion de l'eau et des milieux humides est un enjeu vital, à la survie de nos sociétés, l'homme reconsidère la préservation des zones humides comme facteur essentiel qui contribue à la qualité de l'eau et participe pleinement à la qualité de vie. En veillant à la bonne gestion des pratiques autour des zones humides et en enseignant aux usagers la valeur des zones humides, on contribue à la santé de ces milieux ainsi qu'aux avantages à long terme qu'ils procurent à la population, aux espèces sauvages tels les oiseaux d'eau migrateurs, à l'économie et à la biodiversité.

Etang de Salses-Leucate du 30 janvier au 6 février 2016

Les journées Mondiales avec RIVAGE, autour de l'étang de Salses-Leucate

Depuis 10 ans le syndicat RIVAGE organise les JMZH autour de l'Etang de Salses-Leucate. L'évènement se décline en animations à destinations des écoles et du grand public, sur les différentes communes de l'étang, mêlant expositions, ateliers, sorties nature, chantiers nature, débats et conférences.

Toujours dans le but de promouvoir la préservation d'une flore et d'une faune remarquables qui peuplent les zones humides du pourtour de l'étang, cette nouvelle année, RIVAGE réitère certaines actions comme le chantier d'arrachage d'espèces envahissantes (les griffes de sorcières). Outre la soirée de projection/discussion du vendredi 5 février, il sera organisé des animations en milieu scolaire et une exposition en partenariat avec la Forteresse de Salses.

Tout public

Samedi 30 janvier au lundi 7 mars

"Trésors de la lagune de Salses-Leucate" et "Regard insolite sous la surface"

RIVAGE propose en partenariat avec la Forteresse de Salses, une **exposition de photographies autour des richesses de nos zones humides**.

Cette exposition installée dans la chapelle de la Forteresse présente deux séries de photographies. La première réalisée par RIVAGE fait découvrir les richesses naturelles de la lagune de Salses-Leucate et de ses abords. La seconde est une série réalisée par Rémy DUBAS, elle regroupe un ensemble de photographies subaquatiques prises en zones humides.

Cette exposition est accessible aux visiteurs aux horaires d'ouverture de la Forteresse:

Ouvert tous les jours, de 10h à 12h15 et 14h à 17h.



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Samedi 30 janvier

De 14h00 à 16h30, **chantier bénévole d'arrachage d'une espèce envahissante** : les Griffes de sorcières sur le lido du Mouret. Cette action est également l'occasion de sensibiliser le public sur le sujet puisqu'une grande partie des plantes envahissantes viennent de nos jardins et ont des effets négatifs sur la flore locale.

Le rendez-vous est fixé sur le parking Biquet (à proximité du centre équestre) à 14h00 - **Prévoir des gants**. Goûter offert aux bénévoles à la fin du chantier.

Animation ouverte aux enfants.

Atelier cuisine "Cuisinons nos plantes envahissantes": l'idée de cette atelier est d'allier le plaisir gustatif et la découverte de nouvelles saveurs à la sensibilisation du public aux espèces envahissantes.

Chaque participant repartira avec les produits confectionnés ainsi qu'un ensemble de recettes supplémentaires sous forme de fiches avec pour ingrédient au moins une espèce envahissantes du territoire du syndicat RIVAGE.

L'atelier aura lieu le samedi 30 janvier à deux horaires différents: 10h-12h et 18h20h, au foyer de Saint Laurent de la Salanque.

Inscriptions obligatoires : 04.68.40.49.72 - stagiaire.rivage@mairie-leucate.fr

Animation ouverte aux enfants accompagnés.

Vendredi 5 février

Une **soirée conférences et débats** est prévue dans l'auditorium du CREM au Barcarès de 18h à 21h.

Des interventions orales autour de différents thèmes liés à l'étang de Salses-Leucate et aux zones humides du littoral viendront rythmer cette soirée. Celles-ci donneront lieu à un temps d'échanges et de questions entre les intervenants et le public.

Le film "*Lag'Une Découverte*", réalisé par Océanides, sera projeté en clôture de la soirée.

Enfin, nous terminerons autour d'un apéritif convivial.

Animation ouverte à tous!

Samedi 6 février

Comme l'an passé, RIVAGE propose un **chantier bénévole de nettoyage** du site des Dosses. La problématique de pollution anthropique est bien connue sur ce site. Les groupes de kite-surfeurs locaux ne fréquentent plus le site, ils s'engageaient jusqu'alors à la préservation de leur spot. De ce fait, les incivilités et dépôts de déchets ne sont plus nettoyés régulièrement.

Le RDV est fixé à 10h au parking du delphinarium au Barcarès - **Prévoir des gants.**

Animation ouverte aux enfants.



Syndicat mixte créé par les 9 communes de l'étang de Salses-Leucate et chargé de sa protection.

En 2004, le syndicat mixte RIVAGE est mis en place en tant qu'opérateur unique de trois programmes de valorisation, d'aménagement et de gestion couvrant les neuf communes autour de l'étang de Salses-Leucate.

Doté de missions variées, le syndicat doit réconcilier préservation et activités humaines, dans l'intérêt de tous.

Un site exceptionnel particulièrement sollicité

La lagune de Salses-Leucate représente 5400 ha. Elle est de ce fait la deuxième plus grande lagune du Languedoc-Roussillon. En France, 45 % des complexes lagunaires sont en Languedoc-Roussillon.

L'étang de Salses-Leucate présente un cordon littoral fortement urbanisé, une faible profondeur de l'étang et un des plus petits bassins versants français (162 km²). Trois graus artificiels contrôlent les échanges avec la mer. Fort de ce potentiel, l'étang est exploité depuis longtemps pour la pêche et la conchyliculture. Ces activités côtoient désormais d'autres activités de production (élevage de crevettes, de loups de mer...), d'agriculture, de chasse et de nombreuses activités nautiques et de loisir.

Tout autour de l'étang, l'Europe reconnaît de nombreux habitats abritant des espèces végétales et animales remarquables. Ainsi, outre la végétation aquatique de l'étang (tels les herbiers à Zostères), les marges de la lagune abritent une flore et une faune d'espèces rares et/ou endémiques à protéger comme : la sterne naine, l'euphorbe de terracine, l'œillet de catalogue, etc.

Le regroupement pour l'efficacité

Le syndicat RIVAGE (Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate) compte les communes de Caves, Fitou, Leucate et Treilles dans l'Aude, et Salses-le-Château et la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée venant en représentation-substitution pour Le Barcarès, Opoul-Périllos, Saint-Hippolyte et Saint-Laurent-de-la-Salanque dans les Pyrénées-Orientales. Le président du syndicat est actuellement Monsieur le maire de Leucate, Michel Py.

Opérateur unique pour les démarches SAGE, Natura 2000 et le programme d'actions sur les zones humides, RIVAGE est chargé de coordonner toute la procédure consistant à organiser la concertation des usagers relative à la gestion de l'étang, de ses bordures et des zones humides et naturelles associées.

Les missions de RIVAGE

Les missions de RIVAGE consistent à définir en concertation avec les acteurs locaux des objectifs de gestion de milieux aquatiques et naturels.

Il réalise ainsi les inventaires préliminaires (biologiques, socio-économiques, relatifs à la qualité de l'eau...) et rédige ensuite les documents de gestion relatifs aux différentes démarches citées (SAGE, Document d'objectifs Natura 2000, Stratégie de gestion des zones humides). Ces objectifs de gestion sont ensuite déclinés en actions de terrain financées à travers des contrats (contrat d'étang, contrats Natura 2000, ...) ou des projets européens.

Par exemple, les actions programmées dans le contrat d'étang ont contribué au renouvellement de stations d'épuration des communes du pourtour de l'étang.

La participation de RIVAGE au projet européen LIFE+ Lag'Nature a par permis d'obtenir des financements pour engager des opérations de lutte contre les espèces envahissantes (chantiers de jeunes bénévoles pour l'arrachage de griffes de sorcières sur le cordon dunaire du Mouret).

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels qui a pour objectif de préserver des espèces et des habitats naturels menacés ou rares, classés d'intérêt communautaire Européen. Ce réseau représente actuellement 26 304 sites, il cherche à concilier activités humaines et protection des milieux.

Natura 2000, financé par l'Europe, est fondé sur deux directives (habitats et oiseaux) dont la non-application est sanctionnée par la Cours de Justice Européenne.

Le Complexe lagunaire de Salses-Leucate est classé site Natura 2000, pour la présence d'une vingtaine d'habitats naturels et d'une dizaine d'espèces de faune d'intérêt communautaire et pour les nombreux oiseaux qui fréquentent la lagune et ses abords (280 oiseaux recensés dont une trentaine sont d'intérêt communautaire).

Le représentant de cette instance est Monsieur Michel Montagne, Président du comité de pilotage, maire de Saint Hippolyte. Le Docob Natura 2000 a été validé en mai 2011.

Le SAGE

Le SAGE a été à son origine motivé par les problèmes de pollution bactériologique dans l'étang (entraînant des interdictions de commercialisation directe des coquillages) et par l'existence de conflits d'usage. Il s'agit d'un document de planification et de gestion des milieux aquatiques élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent (bassin versant). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le SAGE est établi par la Commission Locale de l'Eau représentant les divers acteurs du territoire, soumis à enquête publique et est approuvé par le préfet. Le président de la commission actuelle est Monsieur Michel PY, maire de Leucate. Le SAGE de l'étang de Salses-Leucate a été validé en 2004 et il est aujourd'hui en cours de révision.

La Stratégie de Gestion en faveur des Zones Humides, l'écrin de la lagune

En réponse à un besoin de plus en plus présent, cadré par les directives Européennes, le syndicat RIVAGE a engagé la réalisation d'une stratégie de gestion globale en concertation avec tous les partenaires concernés. Le but est l'utilisation raisonnée, la protection durable, la mise en valeur et la maîtrise de la fréquentation des Zones Humides périphériques au complexe lagunaire de Salses-Leucate.

Les diagnostics menés dans le cadre du SAGE et l'importance actuelle que représentent les «Zones Humides » confirment la nécessité d'améliorer la prise en compte de ces milieux.

La démarche comprend plusieurs étapes de réalisation, nécessaires à l'établissement d'une stratégie cohérente. La première partie a finalisé le « Diagnostic » du territoire d'étude, faisant l'état des lieux et la définition des Zones Humides et de leur biodiversité, sur l'ensemble du bassin versant (9 communes concernées). La seconde partie aborde les «objectifs » découlant de ce diagnostic (en phase finale). Une troisième partie viendra compléter ce plan de gestion, il s'agit du Programme d'Actions (en cours de réalisation).

Cette **Stratégie de Gestion des Zones Humides** s'inscrit dans la continuité et de façon transversale au **SAGE** et au **Document d'objectifs Natura 2000** de ce territoire.

Pour plus d'information, visitez la page du syndicat RIVAGE:

<http://www.rivage-salses-leucate.fr>

Visitez la page web des Journées Mondiales pour les Zones Humides de Salses-Leucate:

<http://jmzh-salses-leucate.over-blog.com/>

Visitez la page web du site Natura 2000 "Complexe lagunaire de Salses-Leucate" :

<http://salses-leucate.natura2000.fr/>

Programme des JMZH 2016

Programme en téléchargement sur :
<http://rivage-salses-leucate.fr/>



Journées mondiales
des **ZONES HUMIDES**
2016
de l'étang de Salses-Leucate



Des Ateliers et Animations Des Chantiers Nature Des Conférences Des Expositions

ANIMATIONS GRATUITES

Renseignements et réservation : 04.68.40.49.72

Le programme en temps réel et en détails sur :
<http://rivage-salses-leucate.fr>



Pôle-relais
Languedoc-Roussillon
zones méditerranéennes

Rivage
ne pas rêver sur l'avion publique

« Journées Mondiales Zones Humides » Programme 2016

Samedi 30 janvier

Chantier bénévole « ESPECES ENVAHISSANTES »

Le Mouret 14h – 16h30

Arrachage de griffes de sorcières

Venez nombreux!

14h-RDV plage du Mouret - Parking BIQUET

Gants bienvenus



Goûter offert et idées recettes à partir de plantes envahissantes

Atelier Cuisine « Cuisinons nos plantes envahissantes! »

Salle tramontane, foyer de Saint Laurent de la Salanque

Recettes autour des espèces envahissantes du territoire de RIVAGE.

Places limitées! Réservation obligatoire à l'un des créneaux suivants:

10h – 12h

18h – 20h

Samedi 6 Février

10h – 12h30

Chantier bénévole « NETTOYONS LES DOSSES »

Le Barcarès

En partenariat avec les Farfadets

Venez nombreux!

10h-RDV Parking du Delphinarium - Gants bienvenus



Jeudi 4 février

Le Mouret

Chantier d'arrachage de griffes de sorcière avec les élèves du lycée Martin Luther King de Narbonne

Vendredi 5 février

18h-21h

Conférences **Le Barcarès - Auditorium**

Evolution des façades sableuses des zones humides littorales en Languedoc-Roussillon (30 min) Raphaël Certain

– Université de Perpignan Via Domitia

Poissons et nurseries artificielles (30 min) Philippe LENFANT
Université de Perpignan Via Domitia

Les herbiers de l'étang de Salses-Leucate (30 min) Nicolas DALIAS
- Seaneo

Diffusion du film « Lag'Une Découverte » (7 min)

Concours photo et court métrage

Faites nous partager votre vision des zones humides du littoral par une photographie ou un court métrage de 3 minutes environ.

modalités d'inscription: <http://rivage-salses-leucate.fr>

Participation **jusqu'au 25 janvier 2016**

« Trésors de la Lagune de Salses-Leucate » par RIVAGE et « Regard insolite sous la surface » par Remy Dubas

Du 30 janvier au 7 mars 2016

En partenariat avec la Forteresse de Salses qui accueille cette exposition, retrouvez une sélection de photographies illustrant la faune, la flore et les habitats de la lagune de Salses-Leucate et des zones humides.

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

Journées Mondiales pour les Zones Humides autour de l'étang de Salses-Leucate :

<http://rivage-salses-leucate.fr/missions/decouvrir/jmzh/>



Benjamin LEFEVRE

Organisation des Journées Mondiales Zones Humides

Syndicat Mixte RIVAGE Salses-Leucate

Mairie de Leucate - Rue du Docteur Sidras - 11 370 LEUCATE

04.68.40.49.72

stagiaire.rivage@mairie-leucate.fr

Liens externes

Portail national d'accès aux informations sur les zones humides

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>

Portail de la convention de Ramsar

<http://www.ramsar.org>

Portail du pôle relais lagunes

<http://www.pole-lagunes.org>